

**MTPI**

NATIONS UNIES

**Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux**

Le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (le « MTPI » ou le « Mécanisme ») a été créé le 22 décembre 2010 par le Conseil de sécurité de l'ONU pour continuer à exercer les compétences, les droits, les obligations et les fonctions essentielles du Tribunal pénal international pour le Rwanda (le « TPIR ») et du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (le « TPIY »), une fois leurs mandats respectifs arrivés à échéance. Le MTPI comprend deux divisions, l'une à Arusha (Tanzanie), et l'autre à La Haye (Pays-Bas).

# ALLOCUTION

**PRÉSIDENT**

*(Destiné exclusivement à l'usage des médias. Document non officiel.)*

La Haye, le 23 mai 2018

## Allocution à l'occasion de l'inauguration du Centre d'information sur le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à Sarajevo

**Gabrielle McIntyre**

**Chef de cabinet et Conseiller juridique principal du Président**

**Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des**

**Tribunaux pénaux**

**23 mai 2018**

Monsieur le maire,

Monsieur Komšić,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Juge Theodor Meron, Président du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, qui n'a pas pu se joindre à nous en cette importante occasion et le regrette profondément, a souhaité que, en ma qualité de Chef de cabinet et de Conseiller juridique principal, je m'adresse à vous en son nom.

\* \* \*

Comme beaucoup d'entre vous le savent bien, le TPIY a été une institution pionnière. Premier tribunal pénal international de l'ère moderne, il a démontré, affaire après affaire, qu'il est possible d'établir les responsabilités pour certains des pires crimes imaginables, et a réuni au sujet des événements tragiques et des crimes horribles ayant eu lieu dans toute l'ex-Yougoslavie pendant les années 1990 un corpus sans précédent d'éléments de preuve – cartes, comptes rendus de réunion, interceptions, témoignages – qui ont joué un rôle central dans les procédures que le Tribunal a conduites et les jugements qu'il a rendus.

Mais si grands que soient ses accomplissements et les progrès qu'il a permis de faire dans la lutte contre l'impunité, le TPIY a représenté, sur un certain nombre de points, une solution imparfaite. Les travaux du Tribunal ont été menés loin des communautés et des survivants les plus concernés par ses procès. Ses procédures, qui relèvent d'un hybride original de la tradition de *common law* et de la tradition civiliste, ont pu sembler inhabituelles et étranges à beaucoup. Et il a conduit ses procès et rendu ses décisions dans des langues étrangères à l'ex-Yougoslavie.

Dans ce contexte, je suis particulièrement heureuse que nous soyons ensemble ici aujourd'hui pour inaugurer le Centre d'information sur le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à Sarajevo.

Non seulement ce centre d'information est conçu pour donner aux visiteurs un accès direct à des documents et autres éléments issus des procédures menées par le Tribunal et leur permettre de se rendre compte par eux-mêmes de ce qu'était une salle d'audience du TPIY, mais c'est *ici même* qu'il remplit ses missions, au cœur de certaines des communautés les plus concernées par les travaux du Tribunal, invitant chaque visiteur à se poser des questions, à soupeser arguments et informations, et à tirer ses propres conclusions.

La compréhension et la conscience dont ce processus est porteur – parce qu’il donne un libre accès à l’information et aux éléments de preuve issus des travaux du TPIY, parce qu’il donne la liberté de demander, de débattre et d’étudier l’héritage du Tribunal – sont vitales pour cette génération et les générations à venir si nous voulons vraiment tirer les enseignements du passé et des événements tragiques qui ont submergé cette région pendant les années 1990, si nous voulons vraiment dire, une fois pour toutes : « Plus jamais ça. »

\* \* \*

Avant de conclure, je tiens à saluer la présence du Juge Fausto Pocar, distingué collègue et ancien Président du TPIY, qui a guidé les actions entreprises par le TPIY en faveur des centres d’information et a joué un rôle décisif dans la réalisation de ce projet. Et au nom du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, je tiens à remercier chaleureusement le maire M. Skaka, M. Komšić et leurs éminents collègues qui ont travaillé sans relâche pour faire de ce centre d’information une belle réussite, et une contribution majeure qui fera date pour cette ville et sa communauté.

Merci beaucoup.

\*\*\*